

## La société Asica partenaire industriel des start-up

Un groupe de dirigeants d'entreprises d'Ille-et-Vilaine ont visité l'usine de production malouine, et découvert un exemple de collaboration avec l'un de ses clients, Lexilife.

Jeudi, la société Asica a accueilli une vingtaine de représentants d'entreprises, à l'occasion d'une visite organisée par le Pool, nouvelle association née de la fusion de Rennes Atalante et de la French Tech Rennes Saint-Malo.

Son rôle est d'accompagner les start-up et les entreprises aux technologies innovantes du département.

La société Asica, quant à elle, est l'une des quatre entités du Groupe Prenveille (220 salariés, 35 millions d'euros de chiffre d'affaires), spécialisé depuis plus de trente-cinq ans, dans la sous-traitance en électronique industrielle.

Le groupe, qui dispose d'un bureau d'études sur chaque site, propose une large palette de prestations, allant de l'aide à la conception, jusqu'à la fabrication, le SAV et la logistique.

### Lexilife, une collaboration réussie

« Nos clients sont autant des grands groupes que des PME, et désormais des start-up qui profitent de notre expérience pour accélérer la conception et la réalisation de leurs produits. Nous intervenons dans tous les secteurs d'activité, et disposons pour certains d'entre eux – médical, aéronautique, ferroviaire... – des qualifications indispensables. Notre force, outre les compétences acquises au fil des années, est notre capacité d'adaptation pour répondre aux besoins spécifiques de chacun de nos clients », précise Pascal Prenveille, directeur général.



À droite, Jean-Baptiste Fontes, Lexilife, en compagnie de Pascal Prenveille, DG d'Asica, présente la lampe, résultat de leur partenariat.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

La start-up rennaise, Lexilife, créée il y a deux ans par Jean-Baptiste Fontes, poursuit l'objectif de proposer aux personnes dyslexiques (trouble de la vue dû à une symétrie des yeux engendrant la confusion des lettres) des produits capables d'améliorer leur capacité d'intégration, via notamment un accès facilité à la lecture.

« L'un des membres de ma famille

étant atteint de dyslexie, j'étais particulièrement concerné par le sujet. Après la consultation de nombreuses études et mes rencontres avec des chercheurs et des professionnels, il apparaissait que ce trouble pouvait être traité par la lumière. Avec mes collaborateurs et le concours précieux de la société Asica, dans la conception de la partie électronique, en quelques mois, nous

avons pu concevoir une lampe (*Lexilight*) unique au monde, capable de résoudre ou d'atténuer les troubles liés à la dyslexie. Pour preuve, près de 90 % des 300 personnes qui l'ont testée nous disent avoir retrouvé le goût de la lecture », indique-t-il.

La société, engagée en faveur du handicap, a confié l'assemblage des lampes à l'Atelier du Courrier, situé rue des Rougeries, à Saint-Malo.